



Chaîne de tri - Valrena Nîmes ©SSG

Comment mieux trier nos déchets ?

Les conseils du Sitom Sud Gard pour un tri efficace.

Aujourd'hui, 25% du contenu de nos poubelles de tri n'ont rien à faire dans ce bac. Ces erreurs ont un impact non négligeable en termes de coût, de temps et de risques... Le Sitom Sud Gard, syndicat intercommunal chargé du service public du traitement et de la valorisation des déchets ainsi que de la sensibilisation des usagers, vous donne quelques conseils pour vous aider à changer ces mauvaises habitudes.

Rappel des consignes

Les déchets acceptés dans le bac de tri sélectif sont uniquement les emballages ménagers (en carton, papier, aluminium, métal ou plastique), les cartons de petit format et les papiers. Les autres types de déchets ne doivent pas être déposés dans le bac de tri.

Trier, c'est simple et facile !

1- En vrac dans le bac, sans sac ou le cas échéant, dans un sac transparent afin d'être identifié par les trieurs. Les sacs noirs ou opaques sont systématiquement refusés et détournés vers l'incinérateur.

2- Séparer les emballages, ne pas les emboîter. Les machines ne détectent pas les différentes matières. Par exemple, un emballage en carton ne doit pas être tassé dans une boîte de conserve.

3- Bien vider les contenants. Il est inutile de laver ou de rincer les emballages.

Les conséquences d'un mauvais tri

Lorsque ces consignes ne sont pas respectées, les déchets triés peuvent d'une part ne pas être collectés et d'autre part causer des déclassements une fois arrivés au centre de tri Valrena de Nîmes. Un déclassement consiste à intervenir manuellement pour écarter les déchets indésirables et les reporter vers l'unité de valorisation énergétique (incinérateur). Ces interventions mobilisent du personnel, elles sont chronophages et coûteuses : 370€/tonne !

Elles comportent également un risque sanitaire pour les trieurs qui sont contraints d'intervenir manuellement pour retirer masques, objets tranchants,

déchets médicaux, etc. D'autres erreurs sont constatées quotidiennement : casseroles, peluches, vêtements, appareils électriques ou objets qui pourraient encore servir... Enfin, il est courant de retrouver des sacs d'ordures ménagères dans le tri sélectif. Outre le fait qu'ils souillent la collecte et qu'ils exposent les trieurs, ces sacs contiennent parfois des objets qui détériorent la chaîne de tri. Cela engendre un arrêt, parfois une casse et une réparation de la chaîne de tri.

Pour toutes ces raisons, chaque déchet doit être orienté correctement pour pouvoir être valorisé : le bac de tri sélectif, la déchèterie, le composteur, le bac d'ordures ménagères, la colonne à verre, à textile ou à papier... Il est impératif de déposer le bon déchet au bon endroit pour lui offrir une seconde vie.

Jeu du tri et + d'infos :

sitomsudgard.fr/jeuonline-sitomsudgard/

www.sitomsudgard.fr / facebook.com/sitomsudgard



Exemples d'erreurs dont la plupart auraient dû être déposées en déchèterie ©SSG

